

FICHE CURSUS

Département : Arts de la scène

Discipline : Déchiffrage chant

Ce document a pour objectif de préciser les contenus pédagogiques de l'enseignement du déchiffrage chant au Conservatoire à rayonnement régional de Saint-Maur-des-Fossés. Il complète le règlement des études et le règlement intérieur en vigueur.

Professeur : Jean-Louis Roblin

Durée : 1 à 3 ans (si redoublement, une 4^e année est possible).

Durée hebdomadaire des cours : 30 minutes pour 1 élève ou 45 minutes pour 2 élèves (exceptionnellement 3 élèves pour une heure).

Conditions d'accès : cette classe s'adresse obligatoirement en priorité aux élèves de chant en 3^e cycle (court et spécialisé) et en perfectionnement ayant obtenu l'UV de chant mais pas celle de déchiffrage.

En fonction des places disponibles, elle peut être ouverte aux élèves de 2^e cycle (en commençant par les plus avancés dans le cycle) et aux élèves entrés directement en perfectionnement de chant après accord avec le professeur de chant.

Pour les nouveaux élèves, après un test en début d'année, il est possible d'accéder au niveau initiation (1^{re} année), ou directement en contrôle (2^e année) ou en UV (3^e année). Une dispense peut aussi être obtenue si le niveau le justifie.

Evaluation

- 1^{re} année (initiation) : examen de contrôle, une mélodie en français avec une mise en loge de 5 minutes.

- 2^e année (contrôle) : une mélodie en français, un récitatif et une prosodie rythmique (l'une en allemand, l'autre en italien) avec une mise en loge de 10 minutes.

- 3^e année (UV) : mêmes types d'épreuves qu'en 2^e année, de difficulté supérieure.

Le jury, composé d'un professeur invité et du Directeur du Conservatoire ou de son représentant, décerne les mentions très bien, bien (obtenant ainsi un passage ou l'UV complémentaire de DEM) et assez bien (pour un redoublement).

Objectifs : en plus de la formation musicale, ce cours permet de déchiffrer des partitions dans les trois langues les plus courantes (français, allemand, italien).

Déchiffrer avec un texte est souvent perturbant, même pour des élèves ayant déjà une excellente formation musicale. Ainsi la maîtrise des intervalles (sans le secours du nom des notes, puis avec un texte), de l'harmonie (décomposition d'un accord entendu dans la partie de piano, ou parfois en opposition à celle-ci), de la prosodie (rythme lié au texte), de la bonne place des accents toniques et des respirations (en fonction du texte) sont travaillés pour restituer le plus sereinement possible cet art de la première interprétation (selon les mots de Sylvaine Billier).